



REVUE DE RECHERCHES FRANCOPHONES EN SCIENCES DE  
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

## L'expansion fonctionnelle de la darija marocaine vue à travers la presse francophone

Najet Boutmgharine Idyassner 

 Résumés | Notes | Texte | Bibliographie | Index | Table des matières | Citation

### ☰ Résumés

Résumé

Abstract

Cet article tente de montrer que l'expansion fonctionnelle de la darija au Maroc est perceptible à travers son emploi dans la presse francophone. Au cours de ces dernières années, l'arabe dialectal a gagné du terrain au Maroc, aidé notamment par les différents médias. Télévision, radio, journaux et Internet sont autant de supports médiatiques qui ont joué un rôle hautement important dans cette ascension. Les multiples études dont elle fait l'objet sont également la preuve de cette nouvelle donne. Précisément, quelles stratégies langagières peuvent être révélatrices de ce revirement linguistique ?

This paper examines the new functions of moroccan darija by exploring French-language moroccan newspaper. Moroccan arabic dialect has been gaining ground over the last decade, boosted by the various media. Television, radio, newspapers and Internet have played an important part in promoting darija. The diverse research works that focus on darija prove that there is a substantial change in the moroccan linguistic distribution. Precisely, what kind of language strategies illustrate this phenomenon?

### Entrées d'index

**Mots-clés :** alternance codique, arabe dialectal marocain, darija, emprunts

**Keywords :** borrowings, codeswitching, darija, moroccan arabic dialect

## ☰ Texte intégral

### ☰ Table des matières

- 1 Introduction
- 2 Emprunter et alterner avec la darija marocaine dans le français du Maroc : vue d'ensemble
- 3 L'arabe marocain comme langue de la « juste » dénomination : l'emploi catachrétique
- 4 La darija comme instrument stylistique
- 5 Afficher son engagement
- 6 Conclusion

## Introduction

- 1 Cette étude s'attache à illustrer comment l'arabe dialectal marocain, ou *darija*, tend à gagner du terrain dans le paysage sociolinguistique qui caractérise le Maroc actuel. Les nombreuses descriptions du « marché linguistique <sup>1</sup> » marocain font état d'une certaine diversité de langues en présence. Bien que la terminologie utilisée par les linguistes et sociolinguistes ne fasse pas consensus <sup>2</sup>, il apparaît clairement que la situation peut être qualifiée de plurilingue. L'arabe standard et l'*amazigh* (le berbère) sont des langues officielles, l'arabe dialectal marocain est la langue véhiculaire, le français est « langue seconde » (Messaoudi, 2013), l'espagnol et l'anglais sont présentes respectivement pour des motifs historiques, et en raison de la tendance à considérer l'anglais comme une *lingua franca*. Dans ce paysage sociolinguistique, l'arabe marocain est de plus en plus représenté sur la scène médiatique, bien que cet idiome ne jouisse pas du statut de langue officielle du Royaume. Il apparaît que sa nature de langue des échanges oraux n'entrave en rien son évolution fonctionnelle; au contraire, les nouveaux usages que les Marocains font de leur *darija* prouvent que celle-ci participe activement à la dynamique de changement linguistique constatée par les sociolinguistes (Bénitez Fernandez et. al., 2013). Cette évolution est illustrée, entre autres, par le passage de l'arabe marocain à l'écrit (Miller, 2011) <sup>3</sup>.
- 2 L'hypothèse sous tendue par cette recherche <sup>4</sup> est que l'évolution de la place accordée à la *darija* au sein du marché linguistique peut être perceptible si l'on étudie l'influence qu'elle exerce sur la langue française en usage chez les journalistes. Pour illustrer les manifestations de cette expansion fonctionnelle, nous nous tournons vers un corpus linguistique de la presse marocaine d'expression française, constitué de l'année 2009 du quotidien *Au Fait Maroc*. L'insertion de la *darija*, sous la forme d'emprunts et d'alternance codique est une preuve de l'influence qu'exerce cette langue « locale » sur la variété de français d'usage dans les médias marocains. En outre, elle révèle que l'arabe marocain revêt plusieurs fonctions lorsque les Marocains s'expriment en

français. En nous fondant sur une théorie récente, celle de l'emprunt comme catachrèse (Onysko et Winter-Froemel, 2010), nous exposons, dans cet article, plusieurs facteurs d'utilisation de la *darija* marocaine au sein du discours journalistique francophone.

## **Emprunter et alterner avec la *darija* marocaine dans le français du Maroc : vue d'ensemble**

- 3 Au Maroc, la langue française évolue au sein d'un environnement linguistique complexe dont les composants exercent entre eux des forces mutuelles. C'est l'avis de Benzakour, entre autres :
- 4 « Le français au Maroc est un composant d'un bouquet de langues qui s'interpénètrent les unes les autres mais où chacune tente, à coups de légitimité, d'historicité ou de modernité, de se (re)forger une place confortable dans un chantier de reconstruction identitaire en pleine ébullition » (Benzakour, 2007 : 47).
- 5 Compte tenu de ces considérations, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle les interférences<sup>5</sup> de l'arabe marocain sur le français sont motivées : les usagers du français au Maroc insèrent des éléments lexicaux ou syntaxiques pris à l'arabe marocain à leur discours pour plusieurs raisons.
- 6 Afin d'identifier les différentes fonctions associées à l'emploi de l'arabe marocain dans la presse d'expression française, nous avons préalablement dû définir un cadre méthodologique et terminologique. Nous avons traité un corpus contenant l'ensemble des articles de l'année 2009 du quotidien francophone *Au Fait Maroc*<sup>6</sup>. Nous y avons repéré l'ensemble des emprunts à l'arabe marocain, ou « arabismes », soit, **les lexies formellement rattachées à l'arabe marocain**. En outre, considérant l'alternance codique comme une seconde forme d'influence linguistique, il a été nécessaire de relever les cas lors desquels les journalistes basculent momentanément vers la *darija*. Alternner deux langues au sein du même discours reflète les diverses possibilités linguistiques qui s'offrent au locuteur/scripteur : il se sert de segments de sa langue de base et les fait alterner avec des segments appartenant à une autre langue. Il est généralement admis qu'un contexte bilingue ou plurilingue favorise et facilite la réalisation de l'alternance des langues, aussi appelée *codeswitching*. Ainsi, nombre d'études sur le sujet s'inscrivent dans le cadre de la recherche autour du thème du bilinguisme (Grosjean, 1984). Il est à noter que l'alternance codique est un phénomène qui se produit essentiellement à l'oral, d'où une tradition de recherche sur des corpus oraux, notamment dans le cadre de l'alternance de type conversationnelle (Gumperz, 1982). L'étude de Ziamari (2009) est un exemple illustrant l'importance de l'alternance codique entre l'arabe marocain et le français, à l'oral.

7 Nous avons supposé que le recours à l'arabe marocain, par l'emprunt ou l'alternance codique, fait par les journalistes francophones bilingues, se traduit par des besoins relevant de différents ordres. En particulier, il s'agit de vérifier si ces phénomènes linguistiques constituent un retentissement des changements sociaux et des revendications ou dénonciations formulées dans les médias marocains. Nous consacrons les sections suivantes à analyser les fonctions du recours à la *darija* dans la presse d'expression française en nous fondant sur une théorie originale développée par Onysko et Winter-Froemel selon laquelle l'élément étranger inséré dans une langue peut ou non fonctionner comme une catachrèse. Cette théorie constitue une évolution de la traditionnelle dichotomie entre « emprunt nécessaire » et « emprunt superflu <sup>7</sup> ».

## **L'arabe marocain comme langue de la « juste » dénomination : l'emploi catachrétique**

8 Nous avons recensé de nombreuses occurrences d'emploi de l'arabe marocain comme répondant à une nécessité dénominative. En l'occurrence, les arabismes désignant des spécificités culturelles, ou « emprunts culturels » (Myers-Scotton, 2002), apparaissent comme des mots comblant une lacune lexicale en français. Ils désignent des réalités absentes de la réalité française. Par conséquent, nous pouvons affirmer que les concepts auxquels ils renvoient ne disposent pas de dénominations adéquates dans cette langue.

9 (1) *D'autres sont à consommer de temps en temps (le week-end par exemple) car ils représentent une source importante de graisses cachées ou cuites comme le **msemen**, les **mllaoui**, ou nos beignets –**sfenj**– nationaux.*

10 Cet énoncé, que nous avons extrait du corpus *Au Fait 2009*, contient plusieurs arabismes qui présentent cette caractéristique. Ils appartiennent, plus précisément, à la terminologie culinaire marocaine et ne peuvent trouver d'équivalent sémantique satisfaisant dans les ressources lexicales du français. En d'autres termes, le scripteur semble estimer qu'il n'y pas de façon de dire alternative et que l'emprunt à la *darija* constitue une dénomination appropriée. En outre, le journaliste compte sur l'aptitude du lecteur à comprendre aisément ces mots empruntés au stock lexical de la *darija*, considérée comme un socle linguistique commun.

11 Dans l'énoncé qui suit, le scripteur emploie le terme *tbouridat*, fortement corrélé au contexte culturel marocain :

12 (2) *Gérard Bayssière – ultime artiste du trio – est, lui, Français mais a grandi au Maroc où il retourne régulièrement pour fixer entre autres des “**tbouridat**” hautes en couleurs.*

13 Le journaliste ne prend pas le soin d'apporter, sous la forme d'une glose métalinguistique<sup>8</sup>, un commentaire au mot *tbouridat*. Il suppose que la lexie est suffisamment connue du lectorat.

14 Dans l'énoncé suivant, les connaissances culturelles partagées sont également sollicitées :

15 (3) *Plus jeunes, on ne cessait de nous répéter ce conseil à la maison. On le criait dans les rues, « redd baalek »!* La chanson disait : « **A7dhe raassek, laa yfouzou fik al 9oumaan yaa flaane ...** »

16 Dans cet énoncé, le journaliste évoque les expressions utilisées pour conseiller à quelqu'un de « faire attention », après avoir relaté un fait divers concernant un vol de sac à main. Le segment *redd baalek* est précédé de la formule impersonnelle *on le criait dans les rues*, qui souligne le caractère idiomatique de l'expression *redd baalek*, ainsi que sa popularité dans le contexte marocain. La seconde manifestation d'alternance des langues en (3) observe une fonction nettement différente : le journaliste cite les paroles d'une chanson. Ce refrain, bien connu, fait plusieurs recommandations, notamment celle de se méfier des petites escroqueries du quotidien. La présence de l'arabe marocain trouve toute sa légitimité ici, tandis qu'une traduction en français aurait constitué une option nettement moins convaincante.

17 Il arrive, néanmoins, que le journaliste accompagne le mot en *darija* d'un commentaire métalinguistique consistant en une traduction, ce qui est une pratique rarement observée dans le corpus *Au Fait 2009*.

18 (4) *C'est connu : chez nous, pendant le Ramadan, toutes les activités économiques tournent au ralenti. Mais chez les **guerrab**, ces fameux vendeurs d'eau, c'est l'arrêt total de travail en ce mois de jeûne.*

19 Dans l'énoncé (4), le journaliste évoque les difficultés financières que rencontrent les *guerrab* lors du mois de Ramadan. S'il apporte une information d'ordre métalinguistique sur ce nom emprunté à l'arabe marocain, l'énonciateur souligne par l'adjectif *fameux* le fait que le concept désigné est largement répandu et qu'il sera assurément entendu du lecteur.

20 Il convient de mentionner que le segment reformulateur est postposé à l'élément en *darija*<sup>9</sup> ; ceci laisse supposer que le mot réalisé en arabe marocain constitue la façon naturelle de désigner le concept de *guerrab*. La glose traduisante *ces fameux vendeurs d'eau* rappelle que le concept est connu de tous mais ne constitue pas un équivalent sémantique strict : elle ne contient pas l'ensemble des traits sémantiques contenus dans le nom *guerrab*. Par exemple, il ne vient pas à l'esprit d'associer une tenue vestimentaire particulière à un vendeur d'eau ordinaire. En revanche,

le *guerrab* traditionnel marocain porte des vêtements spécifiques, qui permettent d'emblée de le reconnaître. Par conséquent, en parlant de *guerrab*, le journaliste se veut le plus précis possible. Il fait également preuve d'une certaine spontanéité dans ses choix lexicaux.

21 Les expressions idiomatiques peuvent aussi illustrer le phénomène de l'emprunt comme catachrèse. Prenons l'exemple des formules de politesse. Messaoudi (2003) émet l'hypothèse suivante : la thèse de l'existence d'universaux culturels suppose qu'il y ait un « noyau central » invariant constitué d'expressions idiomatiques qui sont « aisément interprétables de langue à langue et même seront, dans les contacts de langues, parfaitement transposables par simple calque » (2003 : 213). Outre ce noyau central d'expressions idiomatiques « universelles » existeraient des noyaux périphériques locaux « qui spécifient une culture par rapport à une autre par l'usage de formules idiomatiques différentes d'une langue à une autre » (*Ibid.*). Ce qui est important de souligner, c'est l'aspect intraduisible de certaines expressions idiomatiques en français, comme la formule *bessaha* dans l'énoncé qui suit :

22 (5) *Pour ceux qui ont la chance de pouvoir s'offrir des moments de plaisir : **bessaha** et profitez-en un max.*

23 Le journaliste approche le lecteur en lui adressant une formule de politesse. L'emploi des deux points en (5) sert à introduire et à mettre en exergue cette formule que les Marocains connaissent si bien, pour l'utiliser quotidiennement. Le journaliste s'appuie sur l'arabe dialectal, qu'il connaît assurément, pour transmettre un message que le verbe *profitez* employé seul ne contient pas.

## **La *darija* comme instrument stylistique**

24 Comme mentionné plus haut, l'arabe dialectal est de plus en plus représenté sur la scène médiatique (Miller, 2011) notamment grâce au développement de la « e-darija <sup>10</sup> ». Messaoudi souligne que l'arabe dialectal au Maroc est une langue qui :

25 « [...] sert à la communication à l'échelle du pays et qui a une visibilité de plus en plus grande dans le paysage urbain (à travers les planches publicitaires) et médiatique – notamment dans la création artistique chez les jeunes (chants, théâtre...). » (Messaoudi, 2013 : 7).

26 La visibilité accrue de la *darija* à l'écrit remplit parfois une fonction stylistique. En particulier, nous avons constaté que les journalistes d'*Au Fait Maroc* l'emploient comme un instrument expressif. L'alternance codique réalisée dans l'énoncé suivant illustre comment la *darija* se voit attribuer cette fonction :

27 (6) *Il y a 4 ou 5 ans, j'avais dit à quelqu'un (un adolescent) qu'il existait une loi qui me protège en tant que femme et qui le punit en tant qu'homme. Sa réaction était ponctuée de « **Malna fine galssine f mirikane?** » et de « **chkoun bghiti tkouni?** »<sup>232</sup>. Cela ne lui a pas suffi, puisqu'il m'a suivi en me harcelant, et de surcroît devant un commissariat. A sa surprise, il a reçu une bonne raclée avant de passer la nuit au violon. Je lui ai alors rétorqué : « **chkoun bghit nkoune?** », « **bghite nkoun khtek, bach men yebessel 3liha chi wa7ed nchoufek achnou ghadi te3mel.** »*

28 Cet énoncé s'inscrit dans un article dans lequel une journaliste aborde le thème du harcèlement envers les femmes, au quotidien. Elle fait part, à cet égard, d'une anecdote issue de son expérience personnelle. Les manifestations d'alternance codique constituent des propos authentiques, prononcés par un jeune homme et par la journaliste. Celle-ci aurait très bien pu traduire les propos en français, puisque des équivalences entre les deux langues existent. Elle n'a guère fait le choix de la traduction. Nous interprétons cette absence de traduction comme un choix motivé : la journaliste raconte une scène marquante qu'elle souhaite partager et rendre vivante. L'effet produit est celui d'une scène presque théâtrale, dans laquelle les personnages défendent leurs positions. En conservant les propos dans la langue dans laquelle ils ont été prononcés, c'est-à-dire en arabe marocain, la journaliste reproduit la scène au cours de laquelle elle a dû « négocier » avec son interlocuteur. Leur échange s'est fait en *darija*. La langue dans laquelle la journaliste écrit son article est le français. Toutefois, la particularité de la scène qui est racontée implique qu'elle alterne les langues. Cet exemple illustre donc comment les facteurs sociaux influent sur le linguistique.

29 La *darija* est souvent employé afin d'embellir le texte du journaliste, de le rendre attractif : il s'agit de la fonction purement esthétique de l'emprunt et de l'alternance codique français-arabe marocain. Dans l'énoncé qui suit, c'est une onomatopée couramment employée par les Marocains qui apparaît :

30 (7) *Ce soir, sur France2, rendez-vous à 22h20 pour les trophées des arts afrocaribéens 2009, avec au programme Souad Massi et la Fouine (rappeur francocasaoui en photo), entre autres artistes... 2h30 de musique à la carte: **aiwa!***

31 Le journaliste informe ici au sujet d'un programme télévisé consacré à la musique. Il clôt son article par l'onomatopée *aiwa* utilisée en arabe marocain dans le contexte de la musique et de la danse. Le scripteur a recours à cette onomatopée dans un but purement esthétique. Elle lui permet d'instaurer une atmosphère qui est censée inviter le lecteur à s'intéresser au programme télévisé évoqué dans l'article.

32 Il arrive que le registre de langue choisi permette au scripteur d'établir une certaine connivence avec le lecteur, à l'image de l'alternance codique réalisée dans le contexte suivant :

33 (8) *A l'instar du mag que je m'appête à lancer avec une bande de joyeux lurons, Bédo, dont le numéro 1 devrait être distribué début avril, aufait est gratuit ! “Fabor, a ssat(a) !”.*

34 *Fabor, a ssat(a) !* peut être traduit par *Gratuit, mec/meuf !*. Le journaliste se sert de l'emphase, réitérant en *darija* des propos préalablement formulés en français. En outre, le terme d'adresse *a ssat* est familier et répandu dans le parler jeune marocain (Caubet, 2013 : 80). L'emploi de ce terme d'adresse confirme ce que nous avons constaté, à travers plusieurs exemples, quant à la présence de la *darija* dans le corpus *Au Fait 2009*. À l'instar de l'alternance réalisée dans l'énoncé (7), le recours à la *darija* en (8) se produit pour établir un lien avec le lecteur. La fonction phatique de l'alternance est illustrée dans cet énoncé.

35 (9) *C'est notre darija qui peut envoyer tous les messages écrits entre les lignes des paroles!!! Alors continuez “Mazagan, Haoussa, Hoba Hoba Spirit, Casa Crew.....” on vous soutient, nous “wlad cha3b” !*

36 En (9), le journaliste a recours à la *darija* afin d'exprimer tout son soutien aux jeunes musiciens qui chantent en arabe marocain. En basculant vers la *darija*, le journaliste tente de montrer qu'il partage les mêmes convictions linguistiques que les groupes de chanteurs qu'il évoque : la *darija* est la langue qui véhicule les idées du peuple, chanter en *darija* est le moyen d'atteindre et de toucher les masses populaires.

37 Le recours à l'arabe marocain étudié dans cette section permet de remplir des fonctions avant tout stylistiques. C'est la raison pour laquelle nous n'observons pas, dans les exemples fournis, la fonction catachrétique de l'emprunt ou de l'alternance des langues. En d'autres termes, le journaliste dispose bien d'équivalents sémantiques appropriés en français mais il fait le choix de la *darija* car c'est la langue du « relationnel » (Ziamari, 2008 : 177).

## Afficher son engagement

38 Lorsque le ton est à la critique ou à la dénonciation, l'alternance entre le français et la *darija* se produit fréquemment dans le corpus *Au Fait 2009*. Il apparaît, alors, que l'arabe marocain est la langue grâce à laquelle le scripteur parviendra à toucher le lectorat et à obtenir son adhésion.

39 (10) *Quant aux syndicats, au lieu de se dire proches des accros de la sieste, ils feraient mieux de ne pas rester éloignés du **chaab**. Car voilà des syndicats qui n'arrivent à se mettre d'accord ni sur une grève ni sur leur propre crédibilité (voir Au fait d'hier).*

40 Dans l'énoncé (10), le journaliste critique la passivité des partis politiques et des syndicats marocains. Le journaliste a recours à l'emprunt *chaab*<sup>11</sup>, pour désigner le peuple marocain. Néanmoins, l'environnement contextuel montre que l'emploi de *chaab* n'est pas seulement dénotatif : le journaliste semble prendre position en faveur du peuple. En employant l'arabe marocain, il établit une certaine harmonie entre l'idée qu'il défend (les syndicats doivent défendre les intérêts des travailleurs marocains) et le langage qu'il utilise pour cela.

41 La sphère politique n'est pas la seule cible des critiques de la part des journalistes. Nous avons constaté qu'à plusieurs reprises les choix audiovisuels des grandes chaînes nationales sont critiqués.

42 (11) *Ces personnes, qui squattent les programmes comme s'il n'y avait personne d'autre qu'eux, ne se doutent-elles pas que lorsque des paroles sont aussi flatteuses, il y a peu, ou presque pas du tout, de chance que ce soit sincère ? Mais nos **fennanes** et nos **oustade** n'en n'ont cure.*

43 L'énoncé (11) est extrait d'un article dans lequel le journaliste donne son point de vue sur la façon dont les personnalités sont reçues sur les plateaux de télévision marocains. Selon lui, les présentateurs de télévision abusent des éloges qu'ils font aux personnalités, des « privilégiés » qui seraient excessivement mis en avant par les chaînes télévisées. C'est donc dans un contexte empli de subjectivité que les emprunts *fennanes* (artistes) et *oustade* (professeur) sont employés.

44 C'est une critique similaire qui est exprimée dans l'énoncé (12) :

45 (12) *L'animateur, quand il n'est pas lui-même chanteur ou comédien, invite un autre chanteur ou comédien, et là ce sont de purs morceaux d'anthologie, d'envolées élogieuses aussi sucrées les unes que les autres que s'échangent nos deux comparse "**el fennane el adhim, el oustade el kabir, el moughani el mawhoub...**". Plus cirage de bottes que ça, tu crèves.*

46 Le journaliste choisit de changer de langue dans le cours de son article, se moquant des politesses excessives que s'adressent les personnalités de la télévision, et dont sont témoins les téléspectateurs marocains. L'énumération de formules laudatives en langue arabe est inventée par le journaliste, il ne s'agit pas de paroles réellement prononcées. Il a recours à cette fausse citation, utilisant l'hyperbole pour critiquer les personnalités de la télévision. Le journaliste use d'un procédé qui mêle parodie et caricature.

47 Dans l'énoncé qui suit, c'est le contenu des programmes télévisés qui est blâmé :

48 (13) *Et que croyez-vous qu'elles font de cette **zebballa diel leflouss**? Eh bien, elles achètent d'autres feuilletons égyptien, turque ou mexicain..., et histoire de changer de programme un petit film indien qui dure 225842 heures.*

49 L'alternance des langues dans cet énoncé permet au scripteur de recourir au registre familier (segment en *darija*) pour souligner la critique tout en conservant un niveau de langue correct dans le reste de son article.

50 L'alternance codique avec l'arabe marocain se produit dans d'autres contextes thématiques.

51 (14) *Saïd Aouita n'a pas de successeurs, Jaouad Gharib, champion du monde de marathon a fait forfait, Nawel El Moutawakil a été ministre, El Guerrouj a vieilli, deux athlètes shootés dehors parce que **aaziz aalihoum el qarqoubi**... Avec une telle playlist, il était évident que l'hymne national ne retentirait pas à Berlin où se sont déroulés les championnats du monde d'athlétisme.*

52 L'énoncé (14) est tiré d'un article dans lequel le journaliste évoque le dopage de deux athlètes marocains lors des championnats du monde d'athlétisme. Le segment en arabe marocain *aaziz aalihoum el qarqoubi* signifie *ils aiment la drogue*. L'énoncé ne présente aucun élément indiquant qu'il s'agit de propos rapportés ; il est donc évident qu'il s'agit du discours du journaliste. Le choix de basculer vers l'arabe marocain peut être interprété de diverses façons. Selon nous, il s'agit d'une stratégie purement expressive : la critique que le journaliste dresse à l'égard de l'athlétisme marocain est d'autant plus virulente. Paradoxalement, l'alternance codique peut constituer une stratégie euphémistique : l'alternance avec la *darija* permet d'éviter l'emploi du mot *drogue* ou du verbe *se droguer*. En utilisant le terme générique *qarqoubi*, le journaliste amoindrit l'agressivité et la violence de son discours chargé émotionnellement. Le scripteur parvient ainsi à préserver son article de mots trop crus, qui évoquent un sujet tabou.

53 Les opinions et convictions des journalistes les poussent parfois à créer des mots nouveaux. L'énoncé suivant se compose d'un titre ainsi que des premières lignes d'un article d'*Au Fait Maroc* :

54 (15) ***L'anti tadwira***

55 *Comment faire pour faire passer la propension d'un citoyen marocain à "dawar maâh" pour avoir le droit d'avoir des droits ? Ce "maâh" est, bien entendu, celui qui détient la moindre parcelle d'autorité.*

56 Le néologisme *anti tadwira* est le reflet de l'état d'esprit du journaliste : il s'interroge sur un nouveau moyen de faire diminuer la pratique d'un Marocain consistant à devoir payer pour avoir accès à ce qui, normalement, lui revient de droit. L'énoncé (15) correspond aux toutes premières lignes d'un article dans lequel le journaliste fait le portrait de la secrétaire générale de l'Instance de Prévention Contre la Corruption, laquelle aurait exprimé la difficulté de la tâche qui consiste à faire diminuer la corruption. L'hybride *anti tadwira* fonctionne comme un résumé, tout en étant un titre accrocheur. L'emploi de cette forme nouvelle en titre reflète le problème abordé : le vent de changement dans les mentalités, nécessaire au recul de la *tadwira*. Le néologisme *anti tadwira* désigne un concept que le journaliste souhaiterait vivement voir appliquer, par l'institution créée pour combattre la corruption au Maroc.

57 Il arrive que les journalistes aient recours à l'arabe marocain pour exprimer leur attachement à des valeurs et principes spécifiques.

58 (16) *Ces mêmes universitaires nous apprennent également que ni ces hypermarchés, ni le développement du commerce à distance ne sont à même de concurrencer nos commerces traditionnels. Alors **dima dima moul l'hanout**.*

59 (17) *Prévoir des croissances de 200% ou de 300% de surface ou de récolte, avant même d'avoir semé les premières graines du Maroc Vert, serait mettre la charrue avant les boeufs. Mais nous sommes bien au Maroc. Alors "**dima dima khadra!**"*

60 La formule [*dima dima* + Nom] est équivalente à [*vive* + Nom] en français. Il s'agit d'une expression populaire, employée pour exprimer son soutien à une entité quelle qu'elle soit<sup>12</sup>. Dans l'énoncé (16), le journaliste défend le commerce de proximité, représenté par *moul l'hanout*, c'est-à-dire l'épicier. C'est donc la thématique de l'article qui déclenche l'alternance dans cette phrase, soit le recours à la *darija*. Autrement dit, c'est dans le but d'étayer son argumentation et de mettre en avant ses opinions que le scripteur insère la *darija* à son discours.

## Conclusion

62 « [...] la sélection que fait un locuteur plurilingue d'une langue déterminée dans son répertoire langagier est soumise à des conditions sociales; il s'agit d'un choix qui n'est à vrai dire ni libre ni accidentel car la dynamique qui anime le marché linguistique au Maroc est régie par des lois qui imposent l'emploi de telle ou telle langue dans telle ou telle situation de communication, selon la valeur de cette langue et selon la langue que requiert le champ concerné. » (Boukous, 2005 : 88).

63 L'analyse des fonctions de la présence de la *darija* dans la presse francophone a permis de démontrer que le journaliste fait parfois le choix d'utiliser la *darija* parce qu'il estime que c'est l'idiome le plus approprié à la situation. Par exemple, l'alternance entre le français et l'arabe marocain s'explique lorsque la charge émotionnelle du discours est importante. Ainsi, nous avons illustré la façon dont la *darija* s'impose lorsque le scripteur souhaite manifester son indignation et formuler des critiques. Il espère, de cette façon, pouvoir montrer au lecteur qu'il partage les mêmes convictions que lui. De nombreux énoncés tirés du journal *Au Fait Maroc* démontrent qu'alterner avec l'arabe marocain constitue une stratégie communicative, le journaliste ayant parfois recours à l'ironie ou à la dérision en *darija*. Il est entendu qu'il compte sur la bonne connaissance des langues locales parmi son lectorat et instaure, de cette façon, une certaine connivence avec celui-ci. L'analyse d'un corpus de la presse marocaine d'expression française permet, ainsi, de corroborer la thèse de l'expansion fonctionnelle de l'arabe marocain : la *darija* se voit attribuer des fonctions spécifiques, elle semble même être indispensable lorsque la subjectivité est de mise dans le discours journalistique.

## 64 ≡ Références

1. Il convient de rappeler l'origine de l'expression de « marché linguistique » : dans une perspective résolument sociologique, Bourdieu considère que toute situation linguistique est comparable à un marché dans lequel on expose ses produits en fonction des anticipations concernant les « prix » que vont recevoir ces produits. S'établissent alors des rapports de force : « toute situation linguistique fonctionne comme un marché dans lequel quelque chose s'échange. Ces choses sont bien sûr des mots, mais ces mots ne sont pas seulement faits pour être compris ; le rapport de communication n'est pas un simple rapport de communication, c'est aussi un rapport économique où se joue la valeur de celui qui parle » (Bourdieu, 1982 : 99). On retrouve cette expression chez de nombreux sociolinguistes, dont Calvet. Compte tenu de la situation de plurilinguisme qui caractérise le Maroc, Boukous (1995) parle aussi de « marché linguistique » pour décrire le paysage sociolinguistique marocain. Cette formule met en évidence la diversité des langues, les valeurs attribuées à chacune ainsi que l'idée de concurrence.

2. C'est, plus précisément, au niveau de la description de l'arabe que les avis divergent. Les dénominations sont plurielles : on trouve les appellations « arabe classique », « arabe standard », « arabe moderne », « arabe médian », « arabe marocain », tant de qualificatifs supposés faire comprendre que la réalité de l'arabe au Maroc est complexe.

3. Cette dernière décennie a vu s'accroître le niveau de visibilité de l'arabe marocain à l'écrit. Les affichages publicitaires contiennent parfois des messages écrits en arabe marocain, en caractère latins ou arabes, ce qui constitue d'ailleurs une stratégie commerciale. Par ailleurs, la presse marocaine a vu naître un journal exclusivement en *darija*, l'hebdomadaire *Nichane*, qui est paru pendant 4 ans seulement, du 9 septembre 2006 au 7 octobre 2010.

4. Cette étude a été menée dans le cadre de notre doctorat. Pour plus de précisions, nous renvoyons le lecteur à notre thèse : « L'emprunt et l'alternance codique dans la presse marocaine d'expression française », thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Paris : Université Paris Diderot-Paris 7, 2014, 550 pages.

5. C'est à Weinreich que nous devons l'appellation « d'interférence linguistique ». Il définit ce phénomène de la façon suivante : « cas lors desquels les langues dévient de leur norme et qui se produisent dans le discours des bilingues comme le résultat de leur familiarité avec une ou plusieurs autres langues, i.e. comme le résultat du contact de langues » (Weinreich, 1953 : 1).

6. Il s'agit d'un quotidien gratuit destiné aux « urbains », distribués dans les principales villes du Maroc. Pour plus d'informations sur ce journal, consulter la page dédiée : <http://www.devocean.ma/> (<http://www.devocean.ma/>).

7. Comme le font remarquer Llopart et Freixa, cette catégorisation reçoit plusieurs critiques : “[...] esta dicotomía es tildada de simplista porque, en el caso del préstamo, la necesidad en sentido absoluto no existe ya que todas las lenguas poseen los medios para designar un nuevo objeto o concepto con las herramientas de la propia lengua (Zolli 1991, Onysko y Winter-Froemel 2011), y porque la necesidad no es realmente demostrable (Riquelme 1998)” (Llopart et Freixa, 2014 : 142).

8.

66 D'après Steuckardt et Honoré : « [...] le mot emprunté, en effet, est parfois accompagné d'un commentaire métalinguistique, susceptible d'expliciter la position du locuteur-emprunteur à l'égard de la langue prêteuse » (2006 : 5).

9. Pflanz met en évidence l'importance du phénomène de « linéarisation » lors du recours à ce procédé. Elle distingue deux configurations possibles lorsqu'une traduction Y est donnée à un emprunt X : « Sur le plan énonciatif, deux linéarisation sont possibles : soit on commence par Y, puis on « amène » X, soit on parle de X que l'on traduit ensuite par Y » (Pflanz, 2012, 214).

10.

68 Il s'agit de la forme écrite de l'arabe marocain, utilisée par les usagers de l'Internet, notamment dans les échanges sur les réseaux sociaux, et dans les SMS (Caubet, 2013).

69

11. Le mot *chaab* est un mot arabe emprunté par la *darija* marocaine. Etant donné qu'il s'agit d'un nom bien implanté en *darija*, il convient de dire que dans l'énoncé (10) c'est bien à la *darija* que le journaliste a recours, et non à l'arabe standard.

12. Cette expression est répandue dans le milieu sportif, utilisée comme slogan scandé par les supporters. Dans le corpus *Au Fait 2009*, on trouve l'occurrence suivante : « *A l'issue de chaque conférence de presse, l'acteur se sentait obligé de rappeler aux journalistes son amour pour le Wac et d'entonner le slogan "Dima, Dima Wydad". Par ailleurs et avant chaque prise, il tenait également à réitérer son amour pour son club favori.* » Dans cet énoncé, le journaliste cite les supporters d'un club de football casablancais.

### ≡ Références bibliographiques

- BENITEZ FERNANDEZ Montserrat et.al., Evolution des pratiques et représentations langagières dans le Maroc du XXIème siècle, 2 volumes, Paris, L'Harmattan, 2013, coll. « Espaces discursifs », 2013, 304p.
- BENZAKOUR Fouzia, « Langue française et langues locales en terre marocaine : rapports de force et reconstructions identitaires », Hérodote, Géopolitique de la langue française, n° 126, 2007, p.45-46.
- BENZAKOUR Fouzia, « La définition en terre de variation. Le cas du français au Maroc », Autour de la définition, Publif@rum , n. 11., [En ligne] 2010 [Consulté le 15/09/2016].
- BOUKOUS Ahmed, Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1995, 240 p.
- BOUKOUS Ahmed, « Dynamique d'une situation linguistique : le marché linguistique au Maroc », Dimensions culturelles, artistiques et spirituelles. Contributions à 50 ans de développement humain et perspectives 2025, 2005, pp.71-112.
- BOURDIEU Pierre, Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques, Paris, Fayard, 1982, 248p.
- CAUBET Dominique, « Apparition massive de la darija à l'écrit à partir de 2008-2009 : sur le papier ou sur la toile : quelle graphie ? Quelles régularités ? », dans Meouak, M., Sánchez, P. & Vicente, Á. (sous la direction de) ; De los manuscritos medievales a internet : la presencia del árabe vernáculo en las fuentes escritas, Estudios de dialectología árabe, n° 6, Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 2012 , pp. 377-402.
- CAUBET Dominique, « Maroc 2011 – Messagerie instantanée sur l'internet marocain : facebook, darija et parlars jeunes », dans Benitez, M, Miller, C., de Ruiter, JJ & Tamer, Y. (sous la direction de) Evolution des pratiques et des représentations langagières dans le Maroc du 21ème siècle, L'Harmattan, Collection Espaces Discursifs, 2013, pp. 63-88.

- GROSJEAN François, « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », Tranel, n° 7, Neuchâtel, 1984, pp. 15-39.
- GUMPERZ John, *Discourse strategies*, Cambridge: Cambridge University Press, 1982, 225p.
- LLOPART Elisabet et FREIXA Judit, « La función de los neologismos: revisión de la dicotomía neología denominativa y neología estilística », In *Neologica* 8, Editions Garnier, 2014, pp.135-156.
- MESSAOUDI Leila, *Etudes sociolinguistiques*, Kenitra, Editions OKAD, 2003.
- MESSAOUDI Leila, « Contexte sociolinguistique du Maroc », dans Messaoudi L. et Blanchet P., *Langue française et plurilinguisme dans la formation universitaire et l’insertion professionnelle des diplômés marocains en sciences et technologies*, EME Editions, 2013, pp.13-38.
- MILLER Catherine, « Langues et Média au Maroc dans la première décennie du XXIème siècle : la montée irrésistible de la darija », *Communication au Centre Jacques Berque*, Rabat, 2010.
- MILLER Catherine, « Usage de la darija dans la presse marocaine 2009-2010 », *L’Année marocaine*, Publication du Centre Jacques Berque [En ligne] 2011 [Consulté le 15/09/2016].
- MYERS-SCOTTON Carol, *Contact Linguistics. Bilingual Encounters and Grammatical Outcomes*, Oxford, Oxford University Press, 2002, 356p.
- ONYSKO Alexander, WINTER-FROEMEL Esme, “Necessary loans – luxury loans? Exploring the pragmatic dimension of borrowing”, *Journal of Pragmatics*, Volume 43, issue 6, 2011, pp.1550-1567.
- PFLANZ Marie-Laure, « Business deutsch » *Processus d’intégration discursive et sémantique des anglicismes lexicaux dans un corpus économique et commercial*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Paris : Université Paris 4, 2012.
- POPLACK Shana, “Sometimes I’ll start a sentence in Spanish y termino en español : Toward o typology of code-switching”, *Linguistics*, n° 18, 1980, pp. 581-618.
- Steuckardt Agnès, Honoré Jean-Paul, *L’emprunt et sa glose*, *Mots : les langages du politique*, n°82, 2006, 133 p.
- ZIAMARI Karima, *Le code switching au Maroc : l’arabe marocain au contact du français*, Paris, L’Harmattan, coll. *Espaces discursifs*, 2008, 294p.

### ☰ Pour citer cet article

Najet Boutmgharine Idyassner (<http://www.refsicom.org/author/najet-boutmgharineid>), "L'expansion fonctionnelle de la darija marocaine vue à travers la presse francophone", REFSICOM [en ligne], VARIA, mis en ligne le 26 octobre 2016, consulté le jeudi 14 mai 2020. URL: <http://www.refsicom.org/127> 

### ☰ Droits d’auteur



Les contenus de la revue REFSICOM (/) sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).

## REVUE REFSICOM

(<http://www.refsicom.org>) ISSN électronique 2665-8917

Contact (<http://www.refsicom.org/contacts>) - Flux de syndication (<http://www.refsicom.org/feed>) - Accès réservé (<http://www.refsicom.org/wp-admin/>)